



## **Report**

### **President of the European Association of Judges**

#### **1 – Activities of EAJ President**

##### **1.1 Chisinau Resolutions (follow up)**

The minutes of the Moldova (Chisinau) meeting were disseminated to all member associations.

The resolutions, approved in the General Assembly, regarding Slovenia and Greece, were properly implemented and letters were sent to the respective national authorities.

##### **1.2 Turkey**

The situation of judiciary in Turkey remains difficult and the judges and prosecutors continue to face terrible times.

During these past few months after May 2017 all efforts continued to be made by the EAJ to deliver a message of support to the independent judiciary in Turkey.

The victory of Murat Arslan of the Vaclav Havel Prize was a tremendous achievement since his candidacy was presented by IAJ/EAJ and the procedures, involving all the documents and a detailed reasoning, were fully organized by EAJ and our secretariat in Rome.

Therefore this Prize attributed to Murat Arslan must be seen as a fundamental achievement of our organization.

##### **1.3 The Provident Fund**

The Fund Committee continued its work and the procedure to decide on the financial assistance to the more desperate Turkish colleagues and their families. EAJ has achieved, following rational and objective criteria, to assess and evaluate many dozens of requests for assistance.

It was possible to provide financial aid to large number de families especially those that have probed being under very severe conditions and needed of immediate financial life support.

##### **1.4 Cooperation with Council of Europe**

In this regard, the EAJ continue to accomplish a more intense and active influence in CoE's institutions.

Our representatives in CEPEJ, Virginie Duval (France) and also Cristina Marzagalli (Italy), have accompanied the respective work of this institution in a closer manner.

EAJ, for the first time, produced a very detailed report (see annex file) to be sent to the Consultative Council of European Judges (CCJE). As observer of this institution and through this report EAJ tried to be more present in the important work provided by CCJE.

In the described background, the President of EAJ was invited to present a lecture in CCJE's Conference "Judicial Integrity and Corruption" in November 7<sup>th</sup>. My lecture addressed the theme "The responsibility of the

judiciary in preventing judicial corruption: Judicial training, Ethical rules, Internal organisation of the courts and court activities, Discussions within the judiciary”.

The presence of EAJ in other CoE body, GRECO, was fostered by the invitation to the President of EAJ to be a moderator in the Final Conference held in Prague, also in November, to present the findings of the 4<sup>th</sup> Evaluation Round addressed namely to the Judiciary.

## **1.5 Poland**

EAJ completed an active role concerning the situation of Polish judiciary.

Along other actions described in our website, the President of EAJ wrote an open letter to the President of Poland, Mr. A. Duda. After a very strong international pressure the Polish President vetoed two of three laws devoted to the judicial system.

The President of the European Commission, Mr. Jean Claude Juncker, wrote a detailed letter to the President of EAJ about the judicial reform in Poland and sent a message showing determination in order to avoid further attacks on the independence of judiciary (see the letter in an attached file).

## **2. EAJ within the International Association of Judges**

### **2.1 Judges Against Corruption**

The project “Judges Against Corruption” is a strategic pillar of the approved activities of the IAJ.

The EAJ has contributed in a impressive manner on UN’s project “Judicial Integrity”; since inception has been cooperating with United Nations, bringing a concrete contribution to its substance and implementation.

After the relevant presence of the main responsible for the Project, Mr. Oliver Stolpe, in Chisinau meeting, EAJ was invited to attend the Preparatory Meeting of the Project for Europe held in Vienna, past August.

The President of EAJ and the former President G. Reissner attended the event and EAJ’s President was invited to moderate the final enlarged panel related to future steps of the project and ways to proceed.

The Global Judicial Integrity Network will be launched in April 2018.

## **3. Activities of the President of EAJ**

The President of EAJ, beside the events already described on previous points, was invited to attend the Annual Meeting of the Danish Association that was held in Aalborg on 5 and 6<sup>th</sup> October. During the last day of the event I presented a lecture under the topic “Challenges for the European Judges”.

The Congress was perfectly organized by the Danish Association of Judges presided by EAJ’s Vice President, Mikael Sjoeborg; an very important meeting that assembled a substantial majority of the Danish Judges.

## **4. Final Considerations**

The activities of EAJ remain plural and intensive.

The persisting problems in Turkey demand an unceasing effort to help the more needed colleagues with the consequent labour of our Fund Committee. On other hand the irruption of troublesome problems in Poland, or Bulgaria, required in these past months a short-term intervention partly successful, although with many incertitude towards the future.

Again it must be underlined the difficult momentum in our Continent where the threats towards Judiciary are unparalleled.

The recent closer cooperation with UN and some new developments in the contacts with CoE are positive steps ahead. A major challenge will be to progress in the relation with European Union. The encouraging response to a formal letter, sent by EAJ, from the President of the European Commission Mr. Jean-Claude Juncker appears as a very positive sign.

Upcoming projects, related with transnational important documents prepared by EAJ and IAJ, concretely the revised Universal Charter for Judges and the additional Protocol to ECHR, should signify a noteworthy way to proceed at the European level, regarding the promotion of Rule of Law and Judicial Independence.

A handwritten signature in black ink, reading "José Igreja Matos". The signature is written in a cursive style with a large initial 'J'.

**José Igreja Matos**

EAJ President

October 2017



## **Rapport du Président de l'Association Européenne de Magistrats**

### **1 - Activités du Président de l'AEM**

#### **1.1 Résolutions de Chisinau (suivi)**

Le procès-verbal de la réunion de Moldova (Chisinau) a été diffusé à toutes les associations membres.

Les résolutions, approuvées par l'Assemblée Générale, sur la Slovénie et la Grèce, ont été mises en œuvre et des lettres ont été envoyées aux autorités nationales.

#### **1.2 Turquie**

La situation de la magistrature en Turquie reste très difficile et les juges et procureurs continuent à faire face à des temps pénibles.

Au cours des mois qui ont suivi le mois de mai 2017, l'AEM a continué à déployer des efforts pour délivrer un message de soutien au pouvoir judiciaire indépendant en Turquie.

La victoire de Murat Arslan concernant le Prix Vaclav Havel a été un succès majeur depuis sa candidature présentée par l'UIM/AEM ; il faut dire que les documents nécessaires pour le succès de cette candidature ont été entièrement préparés par l'AEM et notre secrétariat à Rome.

Il faut souligner l'importance de la victoire dans ce combat, surtout pour la cause de nos collègues turcs.

#### **1.3 Le fonds de prévoyance**

Le Comité du Fonds a poursuivi ses travaux et la procédure pour décider de l'aide financière aux collègues turcs les plus désespérés et à leurs familles. L'AEM a réussi, grâce à des critères rationnels et objectifs, à évaluer plusieurs dizaines de demandes d'assistance.

Il a été possible de fournir une aide financière à un grand nombre de familles, en particulier celles qui sont soumises à des conditions très sévères et ont besoin d'un soutien financier immédiat.

#### **1.4 Coopération avec le Conseil de l'Europe**

À cet égard, l'AEM a essayé d'avoir - comme cela avait déjà été décidé lors des réunions précédentes - une présence plus intense et active dans les institutions du Conseil de l'Europe.

Nos représentants à la CEPEJ, Virginie Duval (France) et Cristina Marzagalli (Italie), ont accompagné de manière plus étroite les travaux de cette institution.

Pour la première fois, l'AEM a produit un rapport très détaillé (voir fichier annexe) sur la situation du pouvoir judiciaire en Europe qui a été envoyé au Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE).

En sa qualité d'observateur du CCJE et par le biais de ce rapport, l'AEM a essayé d'être plus proche des travaux importants menés par cette institution.

Dans le contexte décrit, le Président de l'AEM a été invité pour donner un cours à la conférence « Intégrité judiciaire et corruption » du CCJE, le 7 novembre. Ma conférence a eu pour titre : « La responsabilité du pouvoir judiciaire dans la prévention de la corruption judiciaire: formation judiciaire, règles éthiques, organisation interne des tribunaux, discussions au sein du pouvoir judiciaire ».

La présence de l'AEM dans une autre institution du Conseil de l'Europe, GRECO (Groupe d'Etats contre la Corruption), a été assurée par l'invitation faite au Président de l'AEM afin d'être l'un des modérateurs lors de la conférence qui va avoir lieu à Prague, également en Novembre, pour présenter les conclusions du 4e cycle d'évaluation adressé notamment au système judiciaire.

### **1.5 Pologne**

L'AEM a mené un travail très actif concernant la situation de la magistrature polonaise.

A côté d'autres actions décrites sur notre site, le Président de l'AEM a écrit une lettre ouverte au Président de la Pologne, Mr. A. Duda. Après une vigoureuse pression internationale, particulièrement auprès du Président polonais, celui-ci a opposé son veto à deux des trois lois consacrées au système judiciaire.

Le Président de la Commission européenne, M. Jean Claude Juncker, a écrit une lettre détaillée au président de l'AEM concernant la réforme judiciaire en Pologne et il a envoyé un message de détermination afin d'éviter de nouvelles attaques contre l'indépendance de la justice (voir fichier joint).

## **2. L'AEM au sein de l'UIM**

### **2.1 Les juges contre la corruption**

Le projet « Juges contre corruption » représente un pilier stratégique des activités approuvées par l'UIM.

L'AEM a contribué de manière particulièrement remarquable au projet de l'ONU « Intégrité judiciaire » dès sa création en apportant une contribution concrète à son contenu et à sa mise en œuvre.

Après la présence du principal responsable du projet, M. Oliver Stolpe, à la réunion de Chisinau, l'AEM a été invitée à participer à la réunion européenne préparatoire du projet qui s'est tenue à Vienne en août.

Le Président de l'AEM et le Président honoraire de l'UIM Gerhard Reissner étaient présents à cet important meeting et le Président de l'AEM a même été invité à animer la dernière table ronde, plus élargie, sur les étapes futures du projet.

Le réseau mondial d'intégrité judiciaire sera officiellement ouvert en avril 2018.

## **3. Activités du Président de l'AEM**

Le Président de l'AEM a été invité à participer à la réunion annuelle de l'Association Danoise qui s'est tenue à Aalborg les 5 et 6 octobre. Au cours du dernier jour de l'événement, j'ai présenté une conférence sous le thème « Défis pour les juges européens ».

Le congrès a été parfaitement organisé par l'Association danoise des juges présidée par le Vice-Président de l'AEM, Mikael Sjoeborg avec la participation d'une large majorité des juges de Danemark.

#### **4. Considérations finales**

Les activités de l'AEM continuent à être nombreuses et intenses.

Les problèmes qui persistent en Turquie exigent un effort insistant pour aider les collègues les plus dans le besoin, grâce au travail de notre comité créé pour assurer l'aide financière. En même temps l'irruption des problèmes gênants en Pologne, mais aussi en Bulgarie, a demandé une intervention rapide couronnée de succès, même si on fait face à un avenir plein d'incertitude. Encore une fois, il faut souligner le moment difficile sur notre continent, où les menaces au pouvoir judiciaire sont sans pareille.

La récente coopération plus étroite avec l'ONU et certains nouveaux développements dans les contacts avec le Conseil de l'Europe doivent être vus comme un progrès positif.

Le principal défi sera de progresser dans la relation avec l'Union Européenne. La lettre de M. Junker semble être un signe très positif.

Les projets futurs en rapport étroit avec d'importants documents transnationaux préparés par l'AEM et l'UIM, concrètement la Charte Universelle révisée des Juges et le Protocole additionnel à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, indiquent une voie cruciale à poursuivre en ce qui concerne la défense et sauvegarde de l'indépendance de la Justice.



**José Igreja Matos**

**Président de l'AEM**

Octobre 2017